

Le présent communiqué établi par JACQUET SA est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 1°, 2° et 231- 28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF»)

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



A L'INITIATIVE DE



**PRESENTEE PAR
CM-CIC Securities**

**PRIX DE L'OFFRE : 8,29 € PAR ACTION BROSSARD SA
DUREE DE L'OFFRE : du 23 juin 2011 au 13 juillet 2011 inclus**

Avis important

Si les conditions posées par l'article L.433-4 V du code monétaire et financier et par l'article 235-4 du règlement général de l'AMF sont réunies à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, JACQUET SA mettra en œuvre, dès la clôture de cette offre publique d'achat simplifiée, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions BROSSARD SA non apportées à l'offre publique d'achat simplifiée en contrepartie d'une indemnité de 8,29 € par action BROSSARD SA égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée.

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 21 juin 2011 sur l'offre publique d'achat simplifiée, apposé le visa n°11-244 en date du 21 juin 2011 sur la note d'information établie par JACQUET SA.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de JACQUET SA, déposées auprès de l'AMF le 21 juin sont mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Ces informations ainsi que la note d'information de JACQUET SA sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société JACQUET SA (www.painsjacquet.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- CM-CIC Emetteur, Département Corporate de CM-CIC Securities, 6 avenue de Provence
75441 PARIS Cedex 09
- JACQUET SA, 5 rue Paulin Techniparc 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Le Groupe JACQUET est le 2ème boulanger industriel français.

Il se positionne sur trois segments : les pains emballés, les pains croustillants et la pâtisserie.

Il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 30 juin 2010 de l'ordre de 173 millions d'euros représentant plus de 100 000 tonnes de produits réalisés à partir de sept unités de production en France et en Belgique. Le groupe dispose d'un siège administratif à Saint-Michel-sur-Orge ainsi qu'un centre de recherche à Riom destiné à l'innovation et à la veille concurrentielle. La production des produits est totalement intégrée et l'offre est commercialisée auprès de la grande distribution sous marques propres, marques distributeurs ou marques dites « premiers prix ». JACQUET S.A. est détenue par le Groupe Limagrain.

LIMAGRAIN est un groupe coopératif agricole international, spécialiste des semences de grandes cultures, des semences potagères et des produits céréaliers. Le Groupe réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard d'euros et rassemble, dans près de 40 pays, près de 7 000 collaborateurs dont 1 300 chercheurs. En Auvergne, la coopérative regroupe 3 500 agriculteurs adhérents. Son métier s'inscrit dans une vision globale et durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire, basée sur l'innovation et la régulation des marchés agricoles.

Pour toute information complémentaire

Carole Cuffy, Directeur de la Communication Groupe Limagrain

+ 33 (0)4 73 63 40 35 / + 33 (0)6 33 21 23 44

carole.cuffy@limagrain.com

Sites Internet : www.limagrain.com, www.painsjacquet.com, www.brossard.fr